



Zoom sur le Service de l'École Inclusive (SEI)

Dans le cadre de la [loi Pour une École de la confiance](#) a été créé un **Service de l'École Inclusive** qui vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée.

Les **AESH, Accompagnants d'élèves en situation de handicap**, appartiennent pleinement à la communauté éducative ; leur sont désormais proposés des contrats CDD de 3 ans renouvelables une fois avant transformation en contrat CDI avec une formation initiale de 60 heures. [Lien vers le livret d'accueil AESH](#)



Les PIAL, Pôles inclusifs d'accompagnement localisés, sont créés dans le but d'améliorer la réactivité et la qualité d'accompagnement.

- L'accompagnement organisé au sein des PIAL doit prendre en compte l'évolution des besoins pédagogiques des élèves accompagnés, les événements scolaires (périodes de stage, sorties, voyages) et les aléas de gestion (absence d'un accompagnant ou d'un élève accompagné).
- Dans le département du Cher sont créés **28 PIAL**, pilotés par la coordonnatrice PIAL à la DSDEN. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement peuvent initier les redéploiements des accompagnements en fonction des besoins évalués sur le terrain. Le redéploiement peut se faire immédiatement après accord entre les responsables fonctionnels des établissements concernés. La coordonnatrice PIAL est informée.
- **Relations avec les parents**

Les parents peuvent poser des questions concernant les démarches et la scolarisation des élèves en situation de handicap, sur une ligne dédiée : 02.36.08.20.98 (SEI du département du Cher).

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement sont invités à organiser un entretien de présentation (entre septembre et novembre) associant les parents, l'enseignant concerné ou le professeur principal, et l'AESH. Peuvent être alors abordés les objectifs et missions de l'accompagnement toujours vers des visées d'autonomisation.

[Le site académique](#)

[Le site départemental](#)

Contact Pôle AESH, DSDEN du Cher 02.36.08.20.55 avs18@ac-orleans-tours.fr

Coordonnatrices : Nathalie Bangoura (pilotage PIAL et lien avec la MDPH) et Isabelle Jablonski (recrutement et formation)

Lu au BO

BO n°35 du 26/09/2019 : [Prix 2019-2020 Non au harcèlement](#) ; [Formation continue](#)

BO n°36 du 03/10/2019 : [Allocation de formation](#) ; [Montant de l'allocation de formation](#)

Ressources et actualités

Nationales :

- [Séminaire 2019 des coordonnateurs des équipes académiques Valeurs de la République](#)
- [Semaine de la démocratie scolaire](#)
- [Année des mathématiques 2019-2020](#)
- [Semaine du climat du 7 au 12 octobre 2019](#)
- [Dictée d'ELA le lundi 14 octobre 2019](#)



Départementales :

- [Actions éducatives et culturelles](#) :
- [Les Petits artistes de la mémoire](#) (avant le 31 décembre 2019)

À l'attention des directeurs :

- [Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école](#) (PIA - Site des directeurs - Abécédaire - Élections)

[DSDEN](#)

[PIA](#)

[Maternelle](#)

[ASH](#)

[Direction d'école](#)

Informations des circonscriptions

[Bourges 1](#)

[Bourges 2](#)

[Cher Nord](#)

[Saint-Amand](#)

[Vierzon](#)